



**Le Sous-Directeur général  
pour les Relations extérieures et l'Information du public**

United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Organización  
de las Naciones Unidas  
para la Educación,  
la Ciencia y la Cultura

Организация  
Объединенных Наций по  
вопросам образования,  
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة  
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、  
科学及文化组织

**Aux Organisations non gouvernementales,  
partenaires officiels de l'UNESCO**

Réf. : ERI/MSP/INO/2016/51

30 mai 2016

Chers partenaires,

Je suis heureux de vous annoncer la parution du *Rapport annuel de l'UNESCO*, qui retrace l'ensemble des actions de l'UNESCO tout au long de l'année 2015. Cet ouvrage est disponible en anglais et en français et peut être téléchargé [sous ce lien](#). Comme vous le verrez, la coopération avec les ONG est mentionnée à plusieurs reprises dans le rapport. J'ai d'ailleurs le plaisir d'attirer votre attention sur le fait que le Forum international des ONG en partenariat officiel, que nous avons organisé à Beijing, en République populaire de Chine, en juillet 2015 sur « Le rapprochement des cultures : une seule humanité au-delà des différences » est spécifiquement mentionné dans le Chapitre 4 - Apprendre à vivre ensemble.

Je partage aussi avec vous la troisième édition du *Rapport annuel des commissions nationales pour l'UNESCO*. Ce rapport présente un aperçu des principales réalisations de 143 commissions nationales en 2015, et souligne notamment des exemples d'activités réussies. Il est aussi disponible en anglais et en français [sous ce lien](#).

Je suis sûr que ces deux rapports vous permettront d'apprécier l'étendue de l'action de l'UNESCO dans ses domaines de compétence. Certaines ONG y retrouveront d'ailleurs des références à leur coopération avec le Secrétariat et les Commissions nationales.

**Rappel important concernant le patronage et l'utilisation du nom, de l'acronyme, de l'emblème, et des noms de domaine internet de l'UNESCO**

Comme vous le savez, l'utilisation du nom et du logo de l'UNESCO est strictement encadrée par les *Directives concernant l'utilisation du nom, de l'acronyme, de l'emblème et des noms de domaine Internet de l'UNESCO*.

Je souhaite ainsi souligner que leur utilisation n'est pas automatiquement autorisée pour les ONG. Vous trouverez, en annexe, les lignes directrices s'appliquant aux ONG en la matière, auxquelles je vous invite à vous référer.

À cet égard, je tiens également à rappeler que le patronage est une forme de soutien qu'apporte l'UNESCO à des activités entièrement organisées par des entités extérieures. L'UNESCO n'est pas responsable de ces activités et n'y participe en aucune façon.

D'une manière générale, le patronage de l'UNESCO peut être accordé aux activités qui répondent aux critères suivants :

- le contenu de l'activité a un lien avec les missions et les programmes de l'UNESCO ;
- l'entité qui l'organise peut démontrer qu'elle dispose de ressources financières suffisantes pour sa mise en œuvre ;
- l'activité est un événement ponctuel, comme une conférence, un forum, une réunion ou un festival. Les activités de plus de 6 mois ne peuvent pas être pris en considération.

Les ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO peuvent soumettre leurs demandes, incluant le formulaire de demande de patronage disponible sur le site web dédié, et une brève lettre d'accompagnement adressée à la directrice générale de l'UNESCO, directement au Cabinet de la Directrice générale. Le processus d'évaluation prend entre six et huit semaines.

Si le patronage est accordé par la Directrice générale, les organisateurs peuvent utiliser le logo de l'UNESCO accompagnée de la mention « Sous le patronage de l'UNESCO » sur les supports de communication de l'activité concernée.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter la page web consacré au patronage [sous ce lien](#).

Contact : Mme Jinchai Clarke ([j.clarke@unesco.org](mailto:j.clarke@unesco.org))

### **15 – 17 juin 2016 - Forum sur la future cartographie du plancher océanique, Monaco, Principauté de Monaco**

Organisé par la Nippon Foundation et le Comité directeur de la Carte bathymétrique générale de l'océan (GEBCO), en coopération avec la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO et l'Organisation hydrographique internationale, le Forum réunira des scientifiques, des cartographes, le milieu universitaire, et des organisations gouvernementales et non-gouvernementales afin de commencer à dessiner une nouvelle orientation future en matière de gestion du plancher océanique.

Le forum se tiendra pendant trois jours : le premier jour débutera avec l'intervention de représentants nationaux et de dirigeants d'importantes organisations en rapport avec les océans, qui décriront les questions cruciales sur les océans ainsi que leurs points de vue concernant l'avenir. Les jours suivants verront l'intervention d'experts invités, appartenant à la communauté des spécialistes de l'océan, ainsi que des échanges entre les participants à propos de questions cruciales sur les océans, par le biais de présentations, de sessions en petits groupes et de séances d'affichage, dans le but de préparer un plan pour la réalisation des opinions et des visions décrites lors des sessions du premier jour.

Pour tout renseignement concernant la participation à ce Forum, vous pouvez consulter le site web [sous ce lien](#).

Contact : M. Osamu Miyaki (o.miyaki@unesco.org)

### **10 – 20 juillet 2016 - 40<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial, Istanbul, Turquie**

Lors de sa 40<sup>e</sup> session à Istanbul, le Comité du patrimoine mondial étudiera les demandes d'inscription de nouveaux sites sur la Liste du patrimoine mondial et examinera l'état de conservation de sites déjà inscrits sur la Liste.

Comme vous le savez sans doute, le Comité du patrimoine mondial est responsable de la mise en œuvre de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (1972). Il définit l'utilisation du Fonds du patrimoine mondial et alloue l'assistance internationale suite aux demandes des Etats parties. Il prend la décision finale sur l'inscription des sites sur la Liste du patrimoine mondial. Il examine les rapports sur l'état de conservation des biens inscrits et demande aux Etats parties de prendre des mesures lorsque les biens ne sont pas correctement gérés. Il décide également de l'inscription ou de la suppression des biens sur la Liste du patrimoine mondial en péril.

Dans le cadre de la 40<sup>e</sup> session et dans le cadre du Programme d'éducation au patrimoine mondial de l'UNESCO, la Commission nationale turque pour l'UNESCO et la Direction de la gestion des sites d'Istanbul organisent également le Forum des jeunes sur le patrimoine mondial 2016 : « À la croisée du patrimoine à facettes multiples » du 29 juin au 12 juillet 2016. De jeunes représentants, âgés de 22 à 28 ans et venant de 35 pays, auront l'occasion d'échanger des idées, de contribuer aux discussions et de se plonger dans des sujets relatifs au patrimoine à facettes multiples.

Les ONG intéressées à assister en tant qu'observateur doivent envoyer, suffisamment à l'avance, une demande officielle au Secrétariat de la Convention du patrimoine mondial.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site de la 39<sup>e</sup> session : <http://40whc2016.istanbul/>.

Contact : Mme Mechtild Rossler (m.rossler@unesco.org)

### **Publications de l'UNESCO**

- Un nouveau document d'orientation, intitulé « Plus d'excuses », publié conjointement par l'UNESCO dans le Rapport mondial de suivi sur l'éducation (Rapport GEM) et par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en amont du Sommet mondial sur l'action humanitaire, révèle de nouvelles données montrant que seuls 50 % des enfants réfugiés suivent un enseignement primaire et 25 % des adolescents réfugiés un enseignement secondaire. Vous pouvez télécharger le document d'orientation en anglais [sous ce lien](#).

- La nouvelle publication *Keeping History alive – Safeguarding cultural heritage in post-conflict Afghanistan* met en lumière les riches et variées ressources culturelles de l'Afghanistan, en se basant sur des projets mis en œuvre entre 2002 et 2013. Les contributions d'un large éventail de spécialistes offrent un aperçu de nombreux monuments historiques et paysages célèbres, tout en mettant en avant certains patrimoines moins connus du pays. Disponible en anglais seulement, vous pouvez télécharger cette publication [suivant ce lien](#).

Je vous prie d'agréer, chers partenaires, l'assurance de ma considération distinguée.



Eric Falt